



MERCREDI, 10 OCTOBRE 1888.

ACTUALITES

Il y a eu onze meurtres de commis durant les derniers six mois dans la province de Québec.

Nous commençons à publier aujourd'hui une série d'articles sur la "Question Ouvrière" écrits par une personne de grande autorité. Nous invitons nos lecteurs à les lire et à les collectionner.

Le parti national joue de malheur! Il vient de produire un poète (11111) qui a perdu les vers suivants lors de la visite de M. Mercier à St-Jean de Brandon:

Amis malheureux en ce grand jour de fête, Vous assemblez ici pour un grand festin, C'est un grand festin, c'est un grand festin, C'est un grand festin, c'est un grand festin.

Le malheureux subira son procès aux prochaines assises criminelles pour "attentat prémédité à la grande réputation de bon sens dont les canadiens français ont toujours joui."

La nomination de MM. A. Charlebois et J. L'Empereur pour travaux à faire au canal Gagnon, entre Cardinal et François, est la plus basse. Elle est d'un peu plus d'un demi-million.

Si la Presse veut étudier les raisons de l'adoucissement soudain que l'on a remarqué chez les rédacteurs de l'Union Libérale, qui de lions sont devenus agneaux, elle n'a qu'à se rappeler une coïncidence qu'un peu de philosophie de l'histoire rendrait de signification.

Le jour où quelques rédacteurs - pas tous, Dieu merci! - de l'Union Libérale se transformèrent en thuriferaires devant M. Mercier, M. Jos. Dussault, l'éditeur de ce journal, devenant propriétaire de l'imprimerie P. G. Delisle!!!

En dépit des grognards de la Justice, M. Lépine sera l'un des héros du banquet du 18. Ce monsieur a agi loyalement dans l'affaire Kiel. Quand il a cru de voir protester contre l'exécution, il l'a fait sans arrière pensée et avec découragement tandis que les gens de la Justice ont souhaité secrètement cette exécution qui leur donnait un prétexte pour traîner leurs amis et vivre, dans un avenir rapproché, à même la crèche provinciale.

Quand il s'agit de choisir entre la politique fiscale du gouvernement conservateur et le "rien du tout" qui constitue celle du parti libéral, M. Lépine n'a pas hésité. S'il a eu tort, il n'a pas été seul. Mont Cal-Est a approuvé son choix.

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

L'opinion de M. Stephens, ex-député libéral: "J'ai lu, a-t-il dit, les plaidoyers spéciaux des autorités de Québec, qui devaient mieux apprendre la loi et l'histoire dans les affaires publiques. Ces Messieurs ont choisi le temps où les marchés monétaires du monde étaient très bas, pour passer une loi au moyen de laquelle ils prenaient par la gorge les gens à qui ils ont emprunté de l'argent et qui s'attendaient à être payés en 1914, et en leur donnant 100 cents dans la piastre, ils veulent se libérer de leurs engagements. A l'époque où ces dettes étaient négociées, il y a eu des débats à la Chambre et on s'engageait à l'essai du haut crédit de la province. Maintenant on propose gravement de payer à ces hommes - qui ont peut-être payé 115 pour leurs titres - seulement 100 cents dans la piastre et de leur renvoyer à leurs affaires...."

devenu a hand, une main capable de travailler, et qu'il ait cessé d'être une intelligence faite pour commander, un cœur capable d'aimer? Telle n'était pas l'idée que le christianisme avait donnée de l'ouvrier.

Rappelons-nous: ce sera utile dans l'atmosphère où nous sommes plongés. En tout, sauf la condition, l'ouvrier était l'égal du plus puissant monarque: fils de Dieu, image de son essence, reflet de sa lumière, soufflé de sa vie, roi de la création et chef-d'œuvre du Créateur.

Il y avait plus encore. A l'ouvrier la foi rappelait que Dieu est le Suprême Ouvrier, celui qui a fait les mondes, et que, Son Fils fait l'homme ne dédaigne pas d'embrasser le pauvre et le travail, et de se faire ouvrier à Nazareth.

Dans l'ouvrier, l'Église voit une image de l'Homme-Dieu qui s'entre-tient dans une boutique de charpentier, de sa Sainte Mère et des Apôtres, eux aussi ouvriers. C'est l'ouvrier encore que le Christ a cherché avant tout; "Il m'a envoyé à prêcher les pauvres"; c'est à lui que le ciel appartient: bienheureux les pauvres, car le royaume des cieux leur appartient; c'est le monde de l'Église, car, au commencement, elle était presque entièrement composée de pauvres et d'ouvriers.

Aujourd'hui encore l'Église est la cité des pauvres, le royaume de la pauvreté et de la souffrance. Son trône est la croix sur un sable diadème, une couronne d'épines et sa majesté réside toute entière dans l'amour qu'elle a su verser sur les pauvres et dans le dévouement constant dont elle les a entourés.

Le prétendu progrès n'a point voulu voir cette dignité humaine et voilà qu'après avoir divinisé l'homme avec les paillarderies allemandes, il a ensuite fait l'immortelle et l'homme machine.

Ouvriers, voilà pour vous le dernier mot de cette science impie que l'on exalte de nos jours, l'Église ne dit rien de tout un système social que l'on essaie d'introduire partout, le point culminant du faux progrès si pénible par nos demi-savants modernes.

Comparez et jugez. Si vous demandez d'où vous venez, l'Église vous répond: "Vous êtes de Dieu"; la fausse science, du singe ou, d'après une théorie plus récente, d'une souche d'arb. e.

Qui êtes-vous? D'après l'Église, les enfants de Dieu, un peu moindres que les anges, les roses de la création matérielle. D'après la science, la plus parfaite de machines (Marcauly) mais des machines quand même.

Vers quel but vous dirigez-vous? Vers Dieu et vers le ciel, vous répond l'Église, tandis que la science ne vous répond avec Tyndal: "Vous êtes un nuage malin, dans l'azur infini du passé, ou encore avec un autre coryphée du matérialisme: "Rien ne vaut le mol oreiller de l'oubli. Ne plus être est sans doute un grand bien, mais n'aurait jamais été autant beaucoup mieux valu."

En un mot, l'Église vous montre, comme récompense du travail et de la souffrance, une vie bienheureuse et sans fin. La science ouvre à l'espoir du vice l'asile horrible du néant.

Chrétiens CATHOLIQUES

Bureau des Ecoles séparées. Une question délicate. Séance orageuse.

A la réunion du Bureau de Ecoles, tenue hier soir, étaient présents les commissaires Drapeau, Campeau, Sims, Casey, Cyr, Larue, Fréchet, Gareau, Marsan et Smith, les inspecteurs Tassé et D'Aray et le secrétaire Finlay.

En l'absence de M. Enright, M. Fréchet est appelé au fauteuil. Après lecture des minutes de la dernière assemblée, il est proposé par M. Marsan, secondé par M. Larue, que les minutes de la dernière assemblée soient publiées dans les journaux d'Ottawa sans frais pour le bureau si toutefois les reporters n'y ont aucune objection - Adopté.

Voici le résumé du procès verbal de la dernière assemblée: A une assemblée spéciale tenue le 18 septembre sous la présidence de M. Enright, étaient présents MM. Smith, White, Marsan, Fréchet, Casey, Gareau et Campeau.

Les minutes de la dernière assemblée ayant été lues et approuvées, il est proposé par M. Smith, secondé par M. Marsan, que le bureau s'ajourne durant 20 minutes afin de permettre au comité des Finances de préparer son rapport. A l'expiration des 20 minutes le président fait remarquer que le quorum fait défaut et en conséquence la séance est formellement ajournée.

Le rapport No 4 du comité des Finances est adopté sur proposition de M. Smith appuyé par M. Campeau.

M. Lynch se lève alors et dit qu'étant absent lors de la dernière séance il a vu par les journaux que M. Marsan avait parlé longuement à cette séance et qu'il avait demandé, entr'autres choses: Qui sont les maîtres? est-ce les curés ou le bureau?

M. Lynch dit que pour sa part il n'a qu'à se féliciter de ses relations avec le curé soit de St-Joseph, St-Jean Baptiste, St-André ou de la Basilique et il demande une explication à M. Marsan à ce sujet.

M. Marsan répond à la question en disant qu'il n'a pas à se plaindre de tous les curés en général, sur la question matérielle, mais de quel ques-uns en particulier qu'il pourra désigner si le bureau le désire.

M. Drapeau parle à son tour sur la question et dit que pour lui le

clergé doit avoir toute juridiction dans les affaires du Bureau surtout dans ce qui est en dehors de la partie purement matérielle puisque c'est le clergé qui doit diriger les catholiques en tout et partout lorsqu'il s'agit de questions religieuses et de l'instruction catholique.

M. Marsan se lève de nouveau et dit entre autres choses: J'ai un devoir à remplir et je le remplirai envers et contre tous; je n'ai rien dit de la dernière séance contre les curés, ni contre les Chers Frères, ni contre les Révérends; ce que j'ai dit alors se résume à ceci: il y a trop de congrès d'ouvriers dans les écoles sous la direction des Frères et ces derniers ont parfois trop de pouvoir sans y avoir été autorisés. Par exemple, cite-t-il, l'un des Chers Frères a pris la lourde responsabilité d'aller jusqu'à se permettre une dépense de \$300 pour des réparations sans aucune autorisation de ce bureau; un autre est allé à Montréal, où il a acheté pour \$24 de livres, sans avoir été autorisé à agir de la sorte. J'ai de l'estime pour les Frères, les Soeurs et le clergé en général, mais je tiens à remplir ma mission avant tout. Je n'ai pas à répondre pour moi-même, j'ai en sa possession des lettres venant des Chers Frères dont il est prêt à donner des extraits afin de prouver que bon nombre de ces Frères ne sont pas aptes à enseigner dans les écoles sous la direction du Bureau. Les membres du Bureau s'opposent à la lecture de ces lettres et les déclarent hors d'ordre.

M. Lynch croit que M. Marsan ne doit pas entrer dans tant de détails inutiles, qu'il est préférable de discuter cette question le plus brièvement possible.

M. Campeau dit que puisque le nom de M. D'Aray a été mis sur le tapis, il demanderait à ce monsieur de rapporter au bureau ce qu'il a dit et ce qui s'en est suivi.

M. D'Aray se lève alors et s'exprime comme suit: Voici ce que j'ai dit: M. Marsan a attiré l'attention sur le fait que certains des Frères doivent célébrer le Triduum à l'occasion de la béatification du Bienheureux de la Salle; ils se trouveront dans l'obligation de prendre un ou deux jours de congé. Les membres du Bureau, qui pour cette circonstance, tout malentendu ou désagrément sera évité. J'ai dit cela pour éviter tout trouble aux Chers Frères, dont j'ai pris la cause comme je l'ai toujours fait en toutes circonstances.

Je déclare plus que ce que le Citizen a publié à mon égard n'est pas du tout ce que j'ai dit ou voulu dire.

M. Campeau se lève ensuite et rend justice à M. D'Aray en disant que ce qu'il a dit ne pouvait en rien l'incriminer et que c'était son devoir comme inspecteur de parler comme il le fait. Sans vouloir jeter trop de blâme sur les reporters il croit que les paroles prononcées par M. D'Aray ont été mal interprétées par la presse. M. Campeau ajoute qu'il approuve quelques-unes des remarques de M. Marsan mais qu'il n'approuve pas dans tout ce qu'il a dit, comme il a été publié par erreur dans un certain journal.

M. Campeau fait ensuite remarquer que M. Marsan a eu le tort de dire qu'il n'est pas curé, qu'il a dit la vérité dans le Citizen au sujet de M. D'Aray; cependant il (M. Campeau) a appris que M. Marsan était allé lui-même au bureau de ce journal après la séance et a lui-même demandé que le tout soit publié; malgré que M. Fréchet et M. Marsan avaient jugé à propos de demander aux reporters de laisser de côté cette question.

M. Marsan nie à l'empatiement et il ajoute que M. Campeau ne répète jamais deux fois la même chose et qu'il a dit la vérité lors de la dernière assemblée il ne dit pas ce soir, et il en appelle à tous les membres du Bureau.

M. Campeau prie M. Marsan de faire remarquer à la fin de la dernière séance ce qu'il a dit la vérité lors de la dernière assemblée il ne dit pas ce soir, et il en appelle à tous les membres du Bureau.

M. Fréchet se lève et dit qu'il a vu par les journaux que M. Marsan avait parlé longuement à cette séance et qu'il avait demandé, entr'autres choses: Qui sont les maîtres? est-ce les curés ou le bureau?

M. Lynch dit que pour sa part il n'a qu'à se féliciter de ses relations avec le curé soit de St-Joseph, St-Jean Baptiste, St-André ou de la Basilique et il demande une explication à M. Marsan à ce sujet.

M. Marsan répond à la question en disant qu'il n'a pas à se plaindre de tous les curés en général, sur la question matérielle, mais de quel ques-uns en particulier qu'il pourra désigner si le bureau le désire.

M. Drapeau parle à son tour sur la question et dit que pour lui le

clergé doit avoir toute juridiction dans les affaires du Bureau surtout dans ce qui est en dehors de la partie purement matérielle puisque c'est le clergé qui doit diriger les catholiques en tout et partout lorsqu'il s'agit de questions religieuses et de l'instruction catholique.

M. Marsan se lève de nouveau et dit entre autres choses: J'ai un devoir à remplir et je le remplirai envers et contre tous; je n'ai rien dit de la dernière séance contre les curés, ni contre les Chers Frères, ni contre les Révérends; ce que j'ai dit alors se résume à ceci: il y a trop de congrès d'ouvriers dans les écoles sous la direction des Frères et ces derniers ont parfois trop de pouvoir sans y avoir été autorisés. Par exemple, cite-t-il, l'un des Chers Frères a pris la lourde responsabilité d'aller jusqu'à se permettre une dépense de \$300 pour des réparations sans aucune autorisation de ce bureau; un autre est allé à Montréal, où il a acheté pour \$24 de livres, sans avoir été autorisé à agir de la sorte. J'ai de l'estime pour les Frères, les Soeurs et le clergé en général, mais je tiens à remplir ma mission avant tout. Je n'ai pas à répondre pour moi-même, j'ai en sa possession des lettres venant des Chers Frères dont il est prêt à donner des extraits afin de prouver que bon nombre de ces Frères ne sont pas aptes à enseigner dans les écoles sous la direction du Bureau. Les membres du Bureau s'opposent à la lecture de ces lettres et les déclarent hors d'ordre.

M. Lynch croit que M. Marsan ne doit pas entrer dans tant de détails inutiles, qu'il est préférable de discuter cette question le plus brièvement possible.

M. Campeau dit que puisque le nom de M. D'Aray a été mis sur le tapis, il demanderait à ce monsieur de rapporter au bureau ce qu'il a dit et ce qui s'en est suivi.

M. D'Aray se lève alors et s'exprime comme suit: Voici ce que j'ai dit: M. Marsan a attiré l'attention sur le fait que certains des Frères doivent célébrer le Triduum à l'occasion de la béatification du Bienheureux de la Salle; ils se trouveront dans l'obligation de prendre un ou deux jours de congé. Les membres du Bureau, qui pour cette circonstance, tout malentendu ou désagrément sera évité. J'ai dit cela pour éviter tout trouble aux Chers Frères, dont j'ai pris la cause comme je l'ai toujours fait en toutes circonstances.

Je déclare plus que ce que le Citizen a publié à mon égard n'est pas du tout ce que j'ai dit ou voulu dire.

M. Campeau se lève ensuite et rend justice à M. D'Aray en disant que ce qu'il a dit ne pouvait en rien l'incriminer et que c'était son devoir comme inspecteur de parler comme il le fait. Sans vouloir jeter trop de blâme sur les reporters il croit que les paroles prononcées par M. D'Aray ont été mal interprétées par la presse. M. Campeau ajoute qu'il approuve quelques-unes des remarques de M. Marsan mais qu'il n'approuve pas dans tout ce qu'il a dit, comme il a été publié par erreur dans un certain journal.

M. Campeau fait ensuite remarquer que M. Marsan a eu le tort de dire qu'il n'est pas curé, qu'il a dit la vérité dans le Citizen au sujet de M. D'Aray; cependant il (M. Campeau) a appris que M. Marsan était allé lui-même au bureau de ce journal après la séance et a lui-même demandé que le tout soit publié; malgré que M. Fréchet et M. Marsan avaient jugé à propos de demander aux reporters de laisser de côté cette question.

M. Marsan nie à l'empatiement et il ajoute que M. Campeau ne répète jamais deux fois la même chose et qu'il a dit la vérité lors de la dernière assemblée il ne dit pas ce soir, et il en appelle à tous les membres du Bureau.

M. Campeau prie M. Marsan de faire remarquer à la fin de la dernière séance ce qu'il a dit la vérité lors de la dernière assemblée il ne dit pas ce soir, et il en appelle à tous les membres du Bureau.

M. Fréchet se lève et dit qu'il a vu par les journaux que M. Marsan avait parlé longuement à cette séance et qu'il avait demandé, entr'autres choses: Qui sont les maîtres? est-ce les curés ou le bureau?

M. Lynch dit que pour sa part il n'a qu'à se féliciter de ses relations avec le curé soit de St-Joseph, St-Jean Baptiste, St-André ou de la Basilique et il demande une explication à M. Marsan à ce sujet.

M. Marsan répond à la question en disant qu'il n'a pas à se plaindre de tous les curés en général, sur la question matérielle, mais de quel ques-uns en particulier qu'il pourra désigner si le bureau le désire.

M. Drapeau parle à son tour sur la question et dit que pour lui le

clergé doit avoir toute juridiction dans les affaires du Bureau surtout dans ce qui est en dehors de la partie purement matérielle puisque c'est le clergé qui doit diriger les catholiques en tout et partout lorsqu'il s'agit de questions religieuses et de l'instruction catholique.

M. Marsan se lève de nouveau et dit entre autres choses: J'ai un devoir à remplir et je le remplirai envers et contre tous; je n'ai rien dit de la dernière séance contre les curés, ni contre les Chers Frères, ni contre les Révérends; ce que j'ai dit alors se résume à ceci: il y a trop de congrès d'ouvriers dans les écoles sous la direction des Frères et ces derniers ont parfois trop de pouvoir sans y avoir été autorisés. Par exemple, cite-t-il, l'un des Chers Frères a pris la lourde responsabilité d'aller jusqu'à se permettre une dépense de \$300 pour des réparations sans aucune autorisation de ce bureau; un autre est allé à Montréal, où il a acheté pour \$24 de livres, sans avoir été autorisé à agir de la sorte. J'ai de l'estime pour les Frères, les Soeurs et le clergé en général, mais je tiens à remplir ma mission avant tout. Je n'ai pas à répondre pour moi-même, j'ai en sa possession des lettres venant des Chers Frères dont il est prêt à donner des extraits afin de prouver que bon nombre de ces Frères ne sont pas aptes à enseigner dans les écoles sous la direction du Bureau. Les membres du Bureau s'opposent à la lecture de ces lettres et les déclarent hors d'ordre.

Il s'ensuivit une discussion assez vive au sujet des enfants canadiens qui fréquentent les écoles anglaises et de cetera.

M. Lynch émet l'opinion que les enfants doivent fréquenter chacun les classes de leur langue et que les élèves de langue française pourront être exclus en tout temps des écoles anglaises.

M. Marsan prétend que les parents ont le droit d'envoyer leurs enfants là où bon leur semblera. Le bureau a décidé d'emprunter \$2,000 de la Sa Gaudet Mgr Duhamel dans le but de construire la nouvelle école séparée requise à New Edinburgh. Cet emprunt qui sera à 6 1/2 d'intérêt ne sera que temporaire.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles durant le mois fini sans le 30 septembre dernier se répartit comme suit:

Ce franc Cts. Ag. Nombre total d'élèves 1542 997 Avec billets 1236 614 Sans billets 306 383 Total payé \$189 35 \$95 20

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid blancs, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente \$1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de maison de détail qui nous fournissent du vieux stock. Vous pouvez compter sur nous pour vous procurer des articles dans les derniers



FEUILLETON DU "CANADA"

PIERRE GIRAUD

La mendiante, elle aussi, a reconnu son mari qu'elle n'avait pas cru rencontrer ici. Elle le regarda avec crainte. Mais lui à la fois yeux humides, il lui prend doucement l'enfant qu'elle porte et ne dit que ces mots : — Viens, viens.

— Oh ! fait-elle timidement, prends bien garde ! Car elle a peur qu'il ne tombe avec ce chapeau.

Elle se trompe : Pierre est totalement dégrisé ; sa marche est ferme et assurée. Il sort de l'établissement et s'avance sur la route dans la direction de Paris ; la jeune femme le suit avec son autre enfant. Ils vont sans dire un mot. Une demi-heure après, ils entraient dans une misérable chambre, au quatrième étage d'une maison du faubourg. C'était leur gîte. Là, Pierre déposa dans son berceau le petit qui s'était endormi ; puis, ayant rassemblé jusqu'au dernier son le peu de monnaie éparsée en ses poches, qu'il mit sur la cheminée, il s'approcha de sa femme et bien tendrement, appuya un baiser sur son front attristé.

— C'est fini, dit-il ; bien fini ! Et Denise sentit deux larmes qui tombaient des yeux de l'ouvrier.

Le lendemain matin, avant six heures, Pierre arrivait à l'atelier. Le contour de la regarda étonné :

— Vous ! dit-il. Comment, c'est vous, Giraud ? Un lundi ? pas possible ! Vous ne venez pas pour travailler. Est-ce déjà pour un acompte ?

— Monsieur Martin, répondit Pierre, je viens travailler. Et désormais ce sera comme cela tous les jours de la semaine.

— Ah bien ! je serais curieux de voir cela.

— Votre curiosité sera donc satisfaite, monsieur Martin. Le mardi, ses camarades arrivèrent donc à leur tour. Dès qu'ils aperçurent Pierre :

— C'est comme ça que tu relâches tes amis, toi ? Avec tout ça tu n'as pas de ton litre.

— C'est vrai, dit Pierre. Veuillez attendre jusqu'à samedi.

— Allons donc ! s'écria le père Latreille. Il n'y a pas de question d'argent entre nous. Dimanche régularise une fois de plus, et tout sera dit.

— Non, mes amis ! dimanche, je resterais auprès de ma femme et de mes enfants. Un ouvrier honnête ne dépense pas son salaire à boire, tandis que sa femme mendie pour nourrir sa famille. J'ai des devoirs, je ne les oublierai plus.

Il tint parole. Les jours de repos, il les passa maintenant auprès des siens. Et lorsque ses amis lui disaient :

— Dis donc, Pierre, seras-tu des nôtres dimanche ? Nous irons à Bagnolet écraser un grain.

Il répondait en souriant : — Si l'un de vous a besoin d'un service, je suis prêt ; mais, pour ce que vous dites, non. Le vin est trop cher, et je suis heureux à moins de frais.

Il ajoute quelquefois : — J'attendrai que le président de la République ait planté des vignes aux Champs-Élysées et que le vin soit à quatre sous.

DENIS LANGAT

LA TÊTE DE MORT

CONTE FANTASTIQUE

Un soir d'hiver, il y a déjà quinze ans de cela, par un froid glacial, j'étais à l'auberge du "Taureau blanc" dans le petit village de Kussnacht, en Suisse, avec plusieurs autorités de l'endroit. Il faisait un orage terrible ; le tonnerre grondait avec fracas au-dessus de nous, et de sinistres éclairs, se succédant avec rapidité, troublaient sans cesse l'éclaircie obscurcie de la nuit. Au dehors tombait une pluie furieuse que le vent du nord rejetait impétueusement contre les carreaux dépolis de la salle basse et, à travers ce chaos indescriptible, on percevait distinctement le bruit sourd de la Luzeau roulant au loin ses flots grossis par la tempête.

Enveloppés dans nos épais manteaux de fourrures, nous visions lentement nos verres nous regardant de temps à autre, et sans oser souffler un mot. Une bougie rustique composée d'un morceau de bois enduit de graisse, posée sur notre table, répandait sa lumière sur une partie poutres qui soutenaient le plafond décrépit. Le reste se perdait dans la pénombre.

Nous étions déjà assis depuis trois longues heures, anéantis par cette mystérieuse terreur qui pèse sur l'homme lorsqu'il assiste à une de ces convulsions de la nature, quand soudain, la lourde porte massive cria sur ses gonds et s'ouvrit toute grande, laissant passage à un être long et maigre, dont le visage était caché par un énorme chapeau à bords rabattus. C'était notre ami le peintre Fryl Wertringer. En un instant il se débarrassa de sa longue pelisse ruisselante et l'accrocha à un clou qui se trouvait dans le mur à cet effet, tandis que l'eau qui en décollait se répandait en flaques transparentes sur le sol. Puis, rejetant sa tête en arrière par un mouvement brusque, il passa ses doigts jaunes dans ses longs cheveux, et, tirant sa pipe, vint s'asseoir à côté de nous. Pendant ce temps, l'aubergiste apportait un nouveau broc de bière, car le nôtre était déjà vide.

— J'étais seul et je m'ennuyais, nous dit Fryl distraitement, et, comme la tête n'y était pas ce soir, je suis venu par ici, pensant y trouver de la compagnie.

Nous nous regardâmes stupéfaits, sans savoir ce qu'il voulait dire.

— Je crois que ce garçon a des moments de folie, me souffla à l'oreille le préfet en boudonnant gravement sa redingote.

Mais Wertringer ne s'était aperçu de rien et il continuait. — Qui donc a dit que les esprits n'existent pas ? Tout à l'heure je descendais des ruines par le défilé, j'ai vu à la lueur d'un éclair, devant la grosse tour du chevalier Jean, l'esprit de Gessler. Il était assis par terre et essayait d'arracher la flèche de sa poitrine.

Il se demanda à présent comme un possédé, agitant ses grands bras avec force gestes : — C'est son âme, reprit-il, c'est son âme, tant il est vrai que l'âme reste à souffrir au lieu de la mort jusqu'au jour du jugement dernier. Lorsque je passais il m'a aperçu et il a appelé l'autre ; mais l'autre n'est pas venu m'apporter sa tête, car on avait fermé les portes du cimetière avant l'heure habituelle et il n'a pas pu sortir.

Nous étions de plus en plus ébahis, mais sans toutefois prêter grande attention à ce qu'il disait, chacun se rappelant que notre ami était sujet à des hallucinations passagères. Lui, le peintre, avait d'un trait son verre de bière, qu'il reposa sur la table avec précaution, évitant de faire du bruit ; puis, il resta quelque temps en silence, fumant d'un air tranquille. Tout à coup, il releva la tête.

— Il est sorti quand même harla-t-il en frappant un grand coup de poing. Oh ! je le sais bien, il a juré de se venger ; il veut ma perte et il réussira.

Il continua de boire.

En un instant, tous les regards s'étaient portés vers l'endroit qu'il désignait du doigt. Sur le fond sombre du mur crevassé, perdu dans l'obscurité, se détachait très nettement un crâne humain, d'une manière lumineuse comme le phosphore, mais déjà roussi par le temps et l'humidité de la terre. De ses orbites béantes sortait un rayonnement glaauque qui se fixait horriblement sur le jeune artiste resté impassible, et sur ses machoires édentées, errait un rictus satanique et macabre.

— Jamais je ne l'ai vu si grand, murmura Fryl en prenant de nouveau son verre.

Nous étions glacés de terreur. Thomas, le magistrat, baissant la tête sur sa poitrine avec un geste béat, s'enfonça dans l'enorme col de son vêtement, se rap tissant comme le lièvre pour échapper aux serres du vautour ; moi, sans oser faire un mouvement de peur de ce que je ne sais quoi, je détournais les yeux. Pendant ce temps, l'orage avait redoublé d'intensité.

— Eh bien, voyez-vous, nous dit Fryl après une longue pause courte tête, il y a cinq ans qu'elle me poursuit, partout où je vais ; le jour, la nuit, à toute heure, en tous lieux, n'importe quoi que je fasse, toujours elle est là avec son même ricanement. Les premiers temps elle m'effrayait ; mais à présent j'y suis habitué et je n'ai plus peur.

Il tira une bouteille de sa pipe et reprit : (A continuer)

SPECULATION

Geo. A. Romer,

BANQUIER & COURTIER

40 et 42 Broadway et 51 New Street, New-York City.

Paris, Titres, Grains, Provisions et Pétrole achetées, vendues et négociées sur marchés.

P.S.— Cités pour brochure explicative.

ROBINSON & CIE GRAINETS DE FER et FLEURISTE Marchands de toutes semences, jardiniers et potagers, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'outils en fer, etc. etc. 223 Rue Rideau, Ottawa, Ont.

MAISON SI-GEORGE 102 et 104 Rue Rideau Vins, Liqueurs, Eau-de-Javel, etc. Je vous par vous-même et en venant nous porter de l'achat.

W. J. ELLARD 219 Fabricant de charnues et forg rou Réparations de tout genre exécutées sous le plus court délai 30 RUE ST GEORGE, OTTAWA

DAMES N° 3 PILULES REGULSES A L'USAGE DES FEMMES FRANÇAISES. Elles ont le plus grand succès dans le traitement de toutes les affections de la femme, telles que : Règles irrégulières, Douleurs, etc.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

LINIMENT GÉNEAU 35 ANS DE SUCCÈS. Ce liniment est le plus efficace pour le traitement de toutes les affections de la peau, telles que : Eczéma, Psoriasis, etc.

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS. PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES). Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS.

BON MARCHÉ Maison Artistique Boucaut. Les Magasins de BON MARCHÉ sont spécialement construits pour un grand commerce de Nouveautés, sont les plus grands, les mieux agencés et les mieux organisés.

Moulin à planer d'Ottawa Manufacture de Portes, Chassis et Jaloux de MOUNT SHERWOOD

Bureau de Poste d'Ottawa. Arrivées et départs des mailles.

W. J. ELLARD 219 Fabricant de charnues et forg rou Réparations de tout genre exécutées sous le plus court délai 30 RUE ST GEORGE, OTTAWA

DAMES N° 3 PILULES REGULSES A L'USAGE DES FEMMES FRANÇAISES. Elles ont le plus grand succès dans le traitement de toutes les affections de la femme, telles que : Règles irrégulières, Douleurs, etc.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

LINIMENT GÉNEAU 35 ANS DE SUCCÈS. Ce liniment est le plus efficace pour le traitement de toutes les affections de la peau, telles que : Eczéma, Psoriasis, etc.

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS. PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES). Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS.

BON MARCHÉ Maison Artistique Boucaut. Les Magasins de BON MARCHÉ sont spécialement construits pour un grand commerce de Nouveautés, sont les plus grands, les mieux agencés et les mieux organisés.

Bureau de Poste d'Ottawa. Arrivées et départs des mailles.

W. J. ELLARD 219 Fabricant de charnues et forg rou Réparations de tout genre exécutées sous le plus court délai 30 RUE ST GEORGE, OTTAWA

DAMES N° 3 PILULES REGULSES A L'USAGE DES FEMMES FRANÇAISES. Elles ont le plus grand succès dans le traitement de toutes les affections de la femme, telles que : Règles irrégulières, Douleurs, etc.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

LINIMENT GÉNEAU 35 ANS DE SUCCÈS. Ce liniment est le plus efficace pour le traitement de toutes les affections de la peau, telles que : Eczéma, Psoriasis, etc.

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS. PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES). Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS.

BON MARCHÉ Maison Artistique Boucaut. Les Magasins de BON MARCHÉ sont spécialement construits pour un grand commerce de Nouveautés, sont les plus grands, les mieux agencés et les mieux organisés.

BEAUDET & DESJARDINS COIN DES RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

VENTE POUR CAUSE DE DÉMÈVEMENT. HARRIS & CAMPBELL

REELLE REDUCTION DE 10 POUR CENT. HARRIS & CAMPBELL

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est chez THOS. BIRETT, 115 Rue Rideau.

ROYALE LEVELLE & MATHE PROPRIETAIRES. 56 RUE DALY - 19 ET 21 RUE STEWART

E. B. EDDY (LIMITÉE) ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPORÉE EN L'ANNEE 1883. HULL, P.Q.

Bois de Charpente, Portes (chassis, Jalouses, Moulures, Ouvrages de Maisons, etc.) ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" de Première Qualité.

GRANDE VARIÉTÉ DE CHAPEAUX FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAINS, CANADIENS, ETC.

SALLE DE VARIÉTÉS. Serretaires, Biblíotheque, Chaises, berçantes, Chaises d'étude, etc.

ALLES VO PHARMA... Spécialité, etc.

Publi p... 10ème A...

Prix de... 05 an... Invariables... Toutes lettres... etc. doivent être...

NOUVELLE... Le procès... néo Lamont... samedi à 11 heures... du juge de l'arrondissement de Wolfstown... nant la vers... la prisonnière... Elle dit que son frère, R... à la maison... frappé à la po... ouvrit la po... Elle se leva e... entra dans la son mari et s... Après av... temps, son fr... de boisson et... coup, après... la prisonnière... chambre. Com... tout pas, son... pour voir ce... au même in... coup de reve... hors précipi... qui en était... donnant la ch... sortit alors pa... aller cherche... n'avait fait q... qu'elle reprit... en arrière, et... en flammes.

Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est chez THOS. BIRETT, 115 Rue Rideau.

ROYALE LEVELLE & MATHE PROPRIETAIRES. 56 RUE DALY - 19 ET 21 RUE STEWART

E. B. EDDY (LIMITÉE) ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPORÉE EN L'ANNEE 1883. HULL, P.Q.

Bois de Charpente, Portes (chassis, Jalouses, Moulures, Ouvrages de Maisons, etc.) ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" de Première Qualité.

GRANDE VARIÉTÉ DE CHAPEAUX FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAINS, CANADIENS, ETC.

SALLE DE VARIÉTÉS. Serretaires, Biblíotheque, Chaises, berçantes, Chaises d'étude, etc.

ALLES VO PHARMA... Spécialité, etc.

Publi p... 10ème A...

Prix de... 05 an... Invariables... Toutes lettres... etc. doivent être...